

SECURITÉ



Sensibilisation aux risques chimiques

Nombre de jours : 1

Nombre de participants maximum : 8

Repérer les pictogrammes : identifier les fournisseurs et les produits, définir les dangers et les mentions d'avertissement, appliquer les conseils de prudence. Savoir ranger les produits identifiés comme dangereux.

Savoir lire une fiche de données sécurité : connaître le contenu des fiches de sécurité : « Les 16 rubriques ». Supprimer ou substituer les produits en fonction des fiches techniques et des particularités des personnes et du site. Porter les équipements de sécurité en fonction du produit.

Repérer et hiérarchiser les risques chimiques par activité.

Agir en cas d'accident : connaître les numéros d'urgence, savoir expliquer la situation, faire les premiers gestes en cas d'intoxication ou de brûlures.



Sensibilisation aux risques électriques

Nombre de jours : 1

Nombre de participants maximum : 8

Rappel des risques encourus : C'est quoi l'électricité ? Les effets possibles de l'électricité sur la santé

Situations pouvant générer un contact avec l'électricité : Les contacts directs ; Les contacts indirects

Prévenir les risques liés à l'électricité à son poste de travail : Le port des EPI ; Les gestes à proscrire ; Les manipulations dangereuses

Repérer et hiérarchiser les risques électriques par activité.

Agir en cas d'accident : connaître les numéros d'urgence, savoir expliquer la situation, faire les premiers gestes et cas de chocs ou de brûlures.



Intervenir en cas d'accidents

Nombre de jours : 1

Nombre de participants maximum : 8

Différencier les formations : SST, premiers secours et savoir réagir en cas d'accident : Les gestes que l'utilisateur est autorisé à faire, les gestes interdits.

Connaître les différents accidents : état des lieux des accidents au niveau national, au sein de la structure de travail et plus particulièrement dans l'atelier. Éviter les accidents par un comportement sécuritaire et le port des équipements de sécurité.

Savoir agir : en cas de brûlures, de traumatismes, de piqûres ou de morsures d'animal, d'étouffements, de saignements, de malaises, d'inconsciences et de crises d'épilepsie.

Alerter : différencier accident et incident. Savoir observer, décrire et prévenir. Donner les bonnes informations et ne pas interpréter. Savoir composer les numéros d'urgence et prévenir la structure de travail.

Savoir protéger les lieux de l'accident : le matériel à disposition, éviter le sur-accident, ne pas se mettre en danger.



Initiation aux premiers gestes de secours

Nombre de jours : 2

Nombre de participants maximum : 6

Prendre conscience des risques environnants : différencier les risques domestiques et les risques professionnels, connaître les accidents les plus fréquents, évoquer les accidents déjà vécus par les participants à la formation. Prévenir les accidents en respectant des règles de sécurité simples et essentielles.

Les gestes de secours : agir sur une victime inconsciente qui ne respire pas, faire un massage cardiaque avec utilisation du défibrillateur, agir sur une victime inconsciente qui respire (position latérale de sécurité), repérer les symptômes d'un AVC (accident vasculaire cérébral), agir en cas d'étouffements, de brûlures et de traumatismes.

Protéger les lieux de l'accident : sécuriser, se protéger, protéger la victime, délimiter le lieu de l'accident, informer.

Savoir donner l'alerte : connaître les numéros d'urgence, observer et décrire une situation.



Sécurité au travail

Nombre de jours : 2

Nombre de participants maximum : 8

Formation qui peut être une sensibilisation générale ou action ciblée et adaptée à un métier.

Connaître les généralités sur la sécurité au travail : identifier les principales causes des accidents, évaluer les conséquences des accidents sur la santé de la personne et sur la qualité du travail, lister les éléments facteurs de la sécurité (concentration, respect des consignes, rangement, entretien, communication, hygiène des locaux).

Se protéger : porter ses équipements de protection individuelle : la tenue de travail obligatoire, porter gants, casque, visière et bouchons anti bruit quand nécessaire.

Appliquer les règles de sécurité : afficher les dangers et les moyens d'y remédier, respecter le marquage au sol, avoir un comportement sécuritaire, ranger l'atelier et le matériel, connaître et respecter les consignes, éclairer suffisamment son poste de travail.



Les déplacements pour se rendre au travail

Nombre de jours : 2

Nombre de participants maximum : 8

Possibilité d'accompagner les participants à la formation sur les trajets professionnels pour évaluer et proposer des actions correctives.

Se déplacer à pied : repérer les panneaux spécifiques aux piétons, respecter le code de la route et les règles de sécurité, identifier les comportements dangereux, se signaler, mémoriser des repères, estimer les temps de trajet.

Se déplacer à deux-roues : repérer les panneaux spécifiques aux deux-roues, différencier deux-roues mécanique et à moteur, connaître les règles d'autorisation de conduite, savoir se signaler, circuler (sur piste ou sur route).

Utiliser des transports en commun : connaître les différents transports en commun existants, savoir lire des horaires et organiser son trajet, s'acquitter de son titre de transport, avoir un comportement adapté.

Conduire une automobile : connaître la réglementation en vigueur, différencier voiture avec ou sans permis, connaître les principaux panneaux du code de la route, identifier les comportements dangereux et les comportements sécuritaires, savoir remplir un constat d'accident.